

# Sergent-chef Louis Rolland

Parrain de la 306<sup>e</sup> promotion  
de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active  
4<sup>e</sup> Bataillon  
du 31 août 2015 au 18 décembre 2015



Le sergent-chef Louis Rolland était titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures  
avec une palme, une étoile de vermeil et une étoile d'argent

Croix de la Valeur militaire avec une palme

Médaille coloniale avec agrafe « EXTRÊME-ORIENT »

Médaille commémorative de la campagne d'Indochine

Médaille commémorative Afrique du Nord avec agrafe « ALGÉRIE »

Croix de la Vaillance vietnamienne avec palme

# Sergent-chef Louis Rolland

Louis Rolland est né le 22 septembre 1930 à Chauvigné dans le département de l'Ille-et-Vilaine. Issu d'une famille de commerçants, c'est un brillant élève de l'école publique. Adolescent, il sera particulièrement marqué par l'occupation allemande. D'un naturel assez réservé mais déjà courageux et patriote, Louis décide, à l'aube de ses 20 ans, de s'engager le 20 avril 1950 au titre du 6<sup>e</sup> régiment de tirailleurs sénégalais (6<sup>e</sup> RTS) stationné à Casablanca, au Maroc. Au cours de cette campagne, il effectuera de nombreuses missions jusque dans les territoires du sud et y gagnera ses galons de 1<sup>re</sup> classe, de caporal puis de caporal-chef.

Alors qu'il est en séjour en Afrique du Nord, Louis est affecté, à sa demande, le 23 juin 1951, au sein de la jeune 1<sup>re</sup> demi-brigade coloniale de commandos parachutistes, héritière des parachutistes de la Seconde Guerre mondiale. Dans le but d'aller combattre en Indochine dans une guerre insurrectionnelle devenue nettement impopulaire en métropole, il rejoint, avec le grade de sergent, cette unité stationnée en Bretagne, le 24 juillet 1951. Son brevet militaire de parachutiste obtenu le 5 septembre 1951, sous le numéro 62 875, le sergent Louis Rolland peut désormais aller se battre au sein du jeune 3<sup>e</sup> bataillon colonial de commandos parachutistes (3<sup>e</sup> BCCP).

Au cours de l'année 1952, après 6 ans de conflit, l'armée populaire du vietminh, peu économe de ses hommes, continue de lancer des offensives coûteuses mais efficaces contre les français stationnés en Extrême-Orient. C'est dans ce contexte particulièrement délicat que le sergent Rolland débarque à Saigon le 28 janvier 1952. Après huit mois d'opérations avec le 3<sup>e</sup> BCCP qui deviendra quelques années plus tard le 3<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (3<sup>e</sup> RPIMa), il est affecté, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1952, au sein d'une nouvelle unité : le 3<sup>e</sup> bataillon de parachutistes vietnamiens (3<sup>e</sup> BPVN). Alors sous-officier adjoint, Louis se distingue particulièrement dans cette formation que le général de Lattre de Tassigny vient de créer dans l'objectif de constituer une armée vietnamienne.

Le 20 mai 1953, au cours d'une opération dans la province de Xieng-Khouang, au Laos, le sergent Rolland lance, avec quelques fusiliers-voltigeurs autochtones, une contre-attaque décisive face à de forts éléments rebelles qui donnaient l'assaut, forçant l'ennemi à se replier. Le 15 août 1953, au cours d'une mission effectuée dans la province de Phan Thiet, Centre Vietnam, Louis se fait de nouveau remarquer. Alors que sa section est violemment accrochée par l'ennemi, un chef de groupe est grièvement blessé. Afin de le mettre à l'abri, le sergent Rolland monte à l'assaut de la position rebelle à la tête de quelques voltigeurs vietnamiens. Une nouvelle fois, le vietminh bat en retraite. Le 9 janvier 1954, il participe à l'opération de secours de Ban-Hine-Siu, poste situé dans le Moyen Laos. En dépit des lourdes pertes infligées à son bataillon (51 tués, 101 disparus et 83 blessés), Louis se distingue, une fois de plus, pour ses qualités de meneur d'hommes et son sens du combat. Alors qu'il était en réserve de contre-attaque et que la position était menacée par l'adversaire, il s'infiltrait avec ses hommes sur le point le plus exposé, stoppe plusieurs vagues d'assaut vietminh dans des combats allant jusqu'au corps à corps et permet ainsi au reste de l'unité de se regrouper dans le poste. Immédiatement après s'être replié en ramenant ses blessés, le sergent Rolland organise la défense sur sa zone de responsabilité et commande des tirs précis et meurtriers. Participant à la contre-attaque, il franchit le premier le mur d'enceinte de l'empise, à la tête des voltigeurs vietnamiens de sa section, qu'il emmène vers les positions des rebelles, les contraignant ainsi à un repli désordonné, leur causant des pertes sévères et récupérant un armement important (1 bipied de mortier de 81 mm, 1 mitrailleuse, 2 fusils mitrailleurs, 10 pistolets mitrailleurs et 15 fusils).

Pour ces trois faits d'armes héroïques où son courage et son sang-froid ont aussi bien marqué ses hommes que ses chefs, le sergent Louis Rolland sera respectivement cité à l'ordre du corps d'armée, de la division et de l'armée. Quelques mois plus tard, il se verra décerner la Médaille militaire par le général Leblanc, commandant les Forces Terrestres au Centre Vietnam. Lors de cette cérémonie, sa majesté BÀO ĐẠÌ lui remettra la Croix de la Vaillance vietnamienne avec palme.

À l'issue d'un séjour de plus de 26 mois au cours duquel il a participé à de nombreuses opérations et effectué plusieurs sauts opérationnels, Louis quitte l'Indochine le 6 avril 1954 peu avant la chute de Diên Biên Phu et retrouve en métropole la 1<sup>re</sup> demi-brigade coloniale de commandos parachutistes. Le 1<sup>er</sup> novembre 1954, l'Algérie connaît des troubles insurrectionnels. Il rejoint donc deux jours plus tard cette terre alors française au sein d'un des deux bataillons « Blizzard » constitués à la hâte en métropole pour faire face à la rébellion. Pendant plus de 10 mois, au sein du jeune 5<sup>e</sup> bataillon de parachutistes coloniaux (5<sup>e</sup> BPC), le sergent Rolland participera à de multiples opérations dans le département de Constantine avant de rejoindre, le 1<sup>er</sup> octobre 1955, le 2<sup>e</sup> régiment de parachutistes coloniaux (2<sup>e</sup> RPC) qui vient juste d'être créé et qui deviendra quelques années plus tard le 2<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine (2<sup>e</sup> RPIMa).

Après un retour éclair en métropole qui l'aura vu être inscrit au journal officiel du 3 mars 1956 au tableau d'avancement pour le grade de sergent-chef, il retourne servir, à sa demande, à compter du 1<sup>er</sup> avril 1956, au sein du 2<sup>e</sup> RPC qui se trouve à ce moment-là dans le nord constantinois. Affecté depuis le 12 mai 1956 au sein de la 3<sup>e</sup> section de la 1<sup>re</sup> compagnie, le sergent (TA) Louis Rolland gagne de nouveau très rapidement aussi bien l'estime de ses hommes que de ses chefs.

Le 18 juin 1956, sur la côte 1188 du Djebel Bou Aarig situé dans la région des Nemencha, la section de Louis reçoit pour mission de déborder une position rebelle qui avait pris à partie d'autres éléments de la compagnie. Sans hésiter, alors que sa section est stoppée par le tir d'une arme automatique des fellaghas, le sergent (TA) Rolland entraîne ses hommes à l'assaut de cette position dans le but de la détruire. Au cours de cette action, il est frappé d'une balle en pleine tête et malgré l'évacuation rapide effectuée en hélicoptère vers l'hôpital de Tébessa, il décède des suites de ses blessures. Il est inhumé au cimetière de cette ville le 21 juin 1956, au cours d'une cérémonie où il a été décoré de la croix des braves. Son corps est rapatrié dans son village de Chauvigné le 22 novembre 1956 et il est enterré le lendemain, à quelques kilomètres de là, dans le cimetière de Saint-Marc-le-Blanc.

Pour ce nouveau fait d'armes, ses qualités de combattant et de meneur d'hommes exceptionnelles, le sergent (TA) Louis Rolland reçoit à titre posthume la Croix de la Valeur militaire avec palme et il est promu au grade de sergent-chef à compter du 1<sup>er</sup> mai 1956. Enfin, pour le sacrifice ultime de son engagement, il est déclaré « Mort pour la France » le 21 février 1957. Chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, quatre fois cité, le sergent-chef Louis Rolland était un vaillant soldat, un sous-officier héroïque et un chef prestigieux.

Élèves sous-officiers de la 306<sup>e</sup> promotion, le sergent-chef Louis Rolland poursuit désormais son combat en vous accompagnant comme parrain. Soyez en fiers et montrez-vous en dignes.